



La Défense, le 29 mars 2013

## RAPPORT ANNUEL 2012

Conformément à la réglementation en vigueur, la Caisse Française de Financement Local annonce que son Rapport Annuel 2012 a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 29 mars 2013 et qu'il peut être consulté sur son site internet : <http://www.caissefrancaisedefinancementlocal.fr> (rubriques : Rapports financiers - Rapport annuel 2012).